

# Avery Dennison® Série OL-1000/OL-2000

## Film de pelliculage transparent

Publication : Février 2017

Le film de pelliculage transparent Série OL-1000/OL-2000 d'Avery Dennison® est un film durable et de grande qualité, découpable par ordinateur. Le film Série OL-2000 est idéal pour une utilisation en tant que protection par pelliculage pour la fabrication de dispositifs de contrôle du trafic et d'éléments de signalisation. Le film Série OL-2000 est conçu pour s'appliquer sur tous les films rétro réfléchissants Avery Dennison.



**Performances :**  
Identiques au revêtement de base sous-jacent



**Durée de vie :** Identique au film rétro réfléchissant sur lequel il est appliqué



**Face :**  
OL-1000: Fluoropolymère  
OL-2000: Acrylique



**Adhésif :** Sensible à la pression de façon permanente



**Film de protection:** Friction film enduit ou de papier

### Spécifications :

- Produit à transparence élevée pour une utilisation avec les revêtements rétro réfléchissants Avery Dennison
- Durabilité à long terme testée sur le terrain, sur des dispositifs de sécurité dans le monde entier
- Apparence visuelle uniforme de jour comme de nuit
- Conforme aux spécifications du revêtement rétro réfléchissant de base

### Transformation :

- Conçu pour une utilisation avec les films rétro réfléchissants Avery Dennison
- Conçu pour une utilisation comme un élément d'un ensemble inclus dans un système défini partie intégrante des systèmes rétro réfléchissants Avery Dennison
- Découpage à plat
- Découpage à rouleau à cylindre
- Découpage à la règle d'acier

### Applications :

- Signalisation extérieure rigide permanente et temporaire
- Dispositifs de signalisation rigides pour signalisation temporaire

### Disponibilité du produit :

OL-1000	Anti-graffiti
OL-2000	Clair
OL-2001	Jaune
OL-2003	Noir
OL-2004	Orange
OL-2005	Bleu
OL-2007	Vert
OL-2008	Rouge
OL-2009	Marron

Fiche technique de produit

Page 1 sur 4

Solutions rétro réfléchissantes

7542 North Natchez Ave.

Niles, IL 60714



[www.reflectives.averydennison.com](http://www.reflectives.averydennison.com)

# Avery Dennison® Série OL-1000/OL-2000

## Film de pelliculage transparent

Publication : Février 2017

### Couleurs et limites de spécification :

Figure A : Couleur de jour

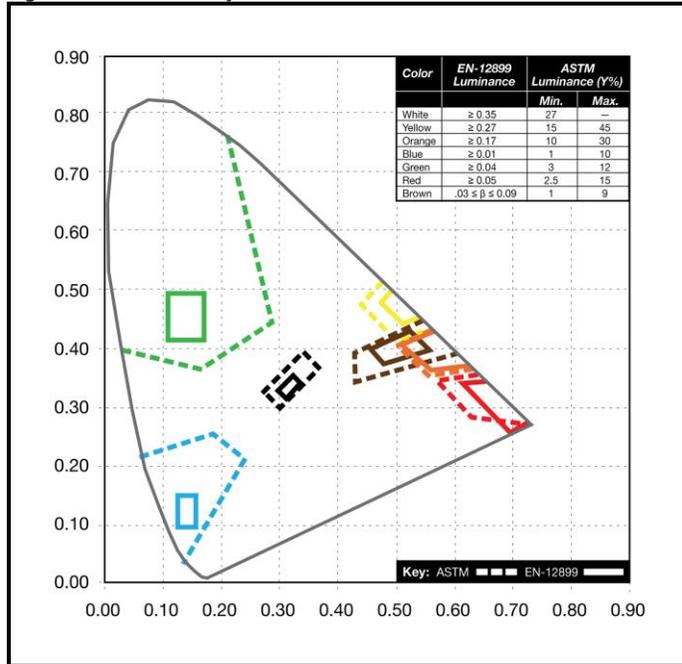
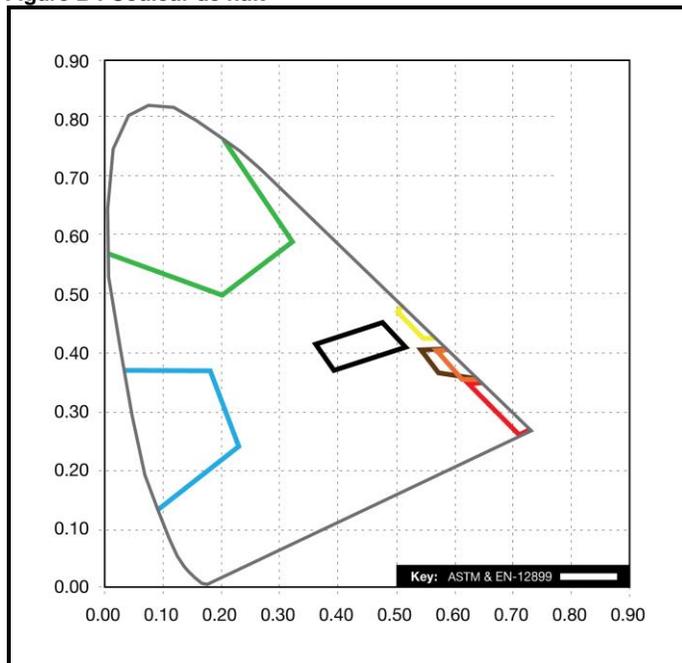


Figure B : Couleur de nuit



Le film de pelliculage Série OL-2000 répond aux exigences actuelles des couleurs de jour et de nuit pour les normes ASTM D4956 et EN 12889.

#### Limites des coordonnées de chromaticité

Les Figures A et B représentent les quatre points des coordonnées de chromaticité des normes ASTM D4956 et EN12889 sur le diagramme des couleurs.

#### Couleur de jour

Les quatre points des coordonnées de chromaticité de la Figure A déterminent la couleur acceptable selon le système colorimétrique standard CIE 1931, mesurée au moyen de l'illuminant standard D65, et la publication CIE n° 15, à l'aide de l'illuminant CIE standard D65 et de la géométrie CIE 45/0. Le facteur de luminance doit être conforme au tableau de la Figure A.

*Remarque :* La limite de saturation du vert et du bleu peut s'étendre aux limites du diagramme de chromaticité CIE pour les couleurs spectrales

#### Couleur de nuit

Les quatre paires de coordonnées de chromaticité de la Figure B déterminent la couleur acceptable mesurée au moyen de l'illuminant A de la CIE, d'un angle de divergence de 0,33 degrés, d'un angle d'éclairage de +5 degrés, d'ouvertures de la source et du récepteur n'excédant pas 10 minutes d'arc, et d'un observateur standard CIE 1930 (2 degrés) selon la norme ASTM D4956.

# Avery Dennison® Série OL-1000/OL-2000

## Film de pelliculage transparent

Publication : Février 2017

### Caractéristiques :

Propriété	Valeur	Instructions Bulletins
Durée de stockage	1 an à compter de la date d'achat dans les conditions de stockage suivantes ; 18 à 24 °C (65 à 75 °F) et humidité relative de 50 % à ± 5 %	#8.00
Micromètre pour films type	OL-1000: 0,7 – 1,7 mils (25 - 35 µ)  OL-2000: 1,5 – 2,5 mils (46 - 56µ)	n/a
Température min. d'application	65 °F (18 °C)	#8.10
Température de service	-10 °F à +150 °F (-40 °C à +65 °C)	#8.00

supérieure). Il est expressément accepté et reconnu que la seule obligation d'Avery Dennison et la possibilité exclusive de recours de l'acheteur dans le cadre de cette garantie ou de toute autre garantie, expresse ou implicite, seront limitées à la réparation ou au remplacement gratuit du produit défectueux dans les locaux d'Avery Dennison ou sur le site du produit (à la discrétion d'Avery Dennison), ou, en cas d'impossibilité commerciale de réaliser ce remplacement ou cette réparation, à l'attribution à l'acheteur, par Avery Dennison, d'un crédit d'achat d'un montant raisonnable à la lumière du défaut du produit.

#### CONDITIONS

Cette garantie est applicable uniquement si les conditions suivantes sont respectées :

La fabrication et/ou l'installation doit intervenir dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'achat.

La défaillance doit résulter uniquement d'un défaut de fabrication ou d'une détérioration du produit due à des causes naturelles, conformément à la garantie de performances. Sans limiter le caractère général des dispositions précédentes, aucune garantie n'est applicable en cas de défaillance du revêtement due à une fabrication, un stockage, une manipulation, une installation ou une maintenance inappropriée de l'élément de signalisation, à une défaillance du substrat de l'élément de signalisation, ou à un acte de vandalisme ou de malveillance. Une légère atténuation des couleurs, des fissures, un effet de farinage, un soulèvement des bords ou une légère diminution de brillance ou de réflectivité n'a aucun impact matériel en termes d'apparence et ne constitue pas un manquement aux engagements prévus par la garantie.

Avery Dennison a publié des bulletins d'instructions sur le stockage, la manipulation et le nettoyage du produit, ainsi que sur les substrats approuvés et les procédures d'application (collectivement nommées les « procédures »). Le produit doit avoir été traité et appliqué sur un matériau vierge et propre, conformément aux procédures en vigueur, celles-ci pouvant faire l'objet de modifications occasionnelles. Avery Dennison se réserve le droit de refuser toute demande de garantie si le fabricant ou l'installateur ne peut apporter de preuve suffisante concernant le respect des procédures d'Avery Dennison. La date d'installation, le processus d'enregistrement de garantie et les procédures de réclamation établies par Avery Dennison doivent être respectés. Cette garantie pourra être annulée en cas de non-respect de ces procédures. Un produit de rechange bénéficie uniquement du délai de garantie restant du produit qu'il remplace. Le produit doit être stocké de manière appropriée et appliqué avant la fin de sa durée de stockage, comme indiqué dans la fiche technique de produit Avery Dennison applicable comprenant les fiches techniques relatives à l'adhésif et aux autres matériaux.

#### LIMITATIONS SUPPLÉMENTAIRES

**Usages non prévus :** Cette garantie s'applique uniquement si le produit est utilisé par des convertisseurs et installateurs professionnels, pour les usages finaux indiqués et dans les combinaisons décrites dans les fiches techniques de produit et les bulletins d'instruction correspondants d'Avery Dennison. Pour toute autre utilisation, il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit. L'utilisateur assume la responsabilité de tous les risques, ainsi que toutes les autres responsabilités associées à cette utilisation ou à cette application. L'utilisateur s'engage également à indemniser, défendre et exonérer de toute responsabilité Avery Dennison pour la totalité des plaintes, pertes, dommages, jugements, dépenses et/ou frais, y compris les frais de justice, résultant de ladite utilisation ou application. Cette garantie s'applique uniquement si le produit est traité par des convertisseurs et installateurs professionnels conformément aux procédures écrites d'Avery Dennison, et appliqué sur des surfaces correctement préparées et nettoyées, et entretenues conformément aux procédures d'Avery Dennison. Il incombe aux transformateurs, aux installateurs ou aux autres utilisateurs d'inspecter la qualité des matières premières entrantes, de veiller à une préparation correcte de la surface, de s'assurer que les procédures d'application approuvées sont respectées, de conserver des échantillons transformés, ainsi que de cesser immédiatement d'utiliser tout produit, matériau et/ou produit fini identifié (ou pouvant raisonnablement être identifié) comme étant défectueux et d'en avertir immédiatement Avery Dennison et/ou son agent ou distributeur agréé.

**Utilisation incorrecte et cas de force majeure :** Dans le cadre de cette garantie, Avery Dennison ne peut être soumise à aucune obligation et sa responsabilité ne peut être retenue concernant un produit altéré, modifié, endommagé, mal utilisé, utilisé de façon abusive, ayant subi un accident ou des négligences, ou autre manipulation inappropriée, ou ayant été traité ou installé de façon incorrecte. Le produit n'est pas garanti contre les défaillances prématurées d'origine chimique, environnementale ou mécanique, notamment, mais sans s'y limiter, les actes de vandalisme, les solutions nettoyantes, les peintures, les solvants, l'humidité, les conditions de température, les équipements de nettoyage mécanique, les carburants, les gaz d'échappement, la vapeur, les solvants organiques ou les autres polluants chimiques, y compris les particules industrielles et les cendres volcaniques. Les dommages dus à un incendie, une défaillance structurelle, la foudre, les accidents et les autres cas de force majeure ne sont pas couverts par cette garantie.

**Produit tiers :** Avery Dennison rejette toute responsabilité concernant les blessures, pertes ou dommages résultant de l'utilisation d'un produit dont il n'est pas le fabricant. Lorsque l'installateur ou le transformateur utilise un produit d'un autre fabricant disponible commercialement ou lorsqu'il est fait référence à un tel produit, il incombe à l'utilisateur, à l'installateur ou au transformateur de s'informer des précautions d'utilisation définies par le fabricant.

#### TESTS INDÉPENDANTS REQUIS

Toutes les déclarations, informations techniques et recommandations sur les produits Avery Dennison reposent sur des tests et des informations considérés comme fiables, mais ne constituent en aucun cas une garantie de quelque sorte que ce soit. Tous les produits Avery Dennison sont commercialisés en considérant que l'acheteur a déterminé, de manière indépendante, que ces produits sont adaptés à ses besoins.

#### GARANTIE

Les revêtements rétro réfléchissants prismatiques OL-1000 et OL-2000 d'Avery Dennison (« produit(s) ») sont garantis contre tout défaut matériel et de main-d'œuvre pour une durée d'un (1) an à compter de la date d'achat (ou pour la durée mentionnée dans la documentation d'information spécifique au produit en vigueur à la date de livraison, si cette durée est



# Avery Dennison® Série OL-1000/OL-2000

## Film de pelliculage transparent

Publication : Février 2017

### Informations de conversion :

La documentation Avery Dennison suivante fournira à l'utilisateur des informations concernant les conditions appropriées d'application et de stockage, ainsi que d'autres critères requis. Pour accéder aux informations les plus récentes, consultez le site Web d'Avery Dennison, à l'adresse [www.reflectives.averydennison.com](http://www.reflectives.averydennison.com). Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Web afin d'accéder aux informations les plus récentes.

Le film OL-2000 Transparent est conçu pour une utilisation avec le revêtement rétro réfléchissant imprimé sur la machine Matan.

### Bulletins d'instruction :

Précautions et manipulation du film	#8.00
Exigences en matière de substrat	#8.01
Techniques d'application pour film PS	#8.10
Méthodes de découpe	#8.20
Découpage des éléments de signalisation par ordinateur	#8.25
Impression par transfert thermique Matan	#8.60

### Substrats :

L'application du film de pelliculage Série OL-1000/OL-2000 d'Avery Dennison est limitée aux films rétro réfléchissants Avery Dennison correctement préparés. Il est fortement recommandé aux utilisateurs d'évaluer attentivement, dans des conditions réelles d'utilisation, toute application du film sur d'autres substrats. Avery Dennison rejette toute responsabilité en cas de défaillance du film due à l'utilisation d'autres substrats ou matériaux, à une contamination ou à une préparation incorrecte de la surface. Pour obtenir des informations complètes sur les conditions requises pour les substrats, reportez-vous au bulletin d'instructions 8.01.

Les recours définis par cette garantie sont exclusifs. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage direct, indirect, fortuit ou consécutif ou de tout préjudice spécifique, prévisible ou non, provoqué par un défaut du produit, que ces dommages surviennent ou soient constatés avant ou après le remplacement ou le remboursement, et que ces dommages soient ou non dus à une négligence de la part d'Avery Dennison. La responsabilité d'Avery Dennison définie ci-après ne pourra en aucun cas excéder les recours spécifiquement énoncés dans cette garantie. La responsabilité d'Avery Dennison est limitée, à la discrétion d'Avery Dennison, au prix d'achat, au remplacement du produit défectueux et, dans certains cas soumis à l'autorisation d'Avery Dennison, à la réparation et au remplacement du produit défectueux.

**CETTE GARANTIE SE SUBSTITUE À TOUTE AUTRE GARANTIE. TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT REJETÉES. AUCUNE DÉROGATION, ALTÉRATION, ADDITION OU MODIFICATION DES CONDITIONS PRÉCÉDENTES NE SERA CONSIDÉRÉE COMME VALIDE, SAUF SI ELLE EST RÉALISÉE PAR ÉCRIT ET SIGNÉE DE LA MAIN D'UN DIRIGEANT D'EVERY DENNISON.**

### DÉFINITIONS

**Durée de vie :** signifie que le produit sur un graphique, panneau ou élément de signalisation fini en utilisation extérieure, faisant l'objet des limitations indiquées dans le présent document et dans les fiches techniques de produit et les bulletins d'instruction d'Avery Dennison, et appliqué sur des surfaces recommandées, ne se détériorera pas de façon excessive de telle sorte que le graphique, panneau ou élément de signalisation fini ne permette plus une identification efficace dans des conditions normales de visualisation et depuis la distance de visualisation prévue.

**Durée de vie extérieure :** basée sur des conditions d'exposition extérieures normales dans le centre de l'Europe et de l'Amérique du Nord, avec une application sur des surfaces recommandées. La durée de vie dépend de plusieurs facteurs, y compris mais sans s'y limiter la préparation du substrat, les conditions d'exposition et d'entretien du produit ainsi que des des graphiques, panneaux et éléments de signalisation finis. Dans les cas où le graphique, panneau ou élément de signalisation fini est installé dans des zones de hautes températures ou d'humidité élevée, dans des zones industrielles polluées ou dans des zones comportant des particules en suspension dans l'air, la durabilité en extérieur peut être réduite. Veuillez consulter votre représentant local Avery Dennison pour connaître les modifications applicables aux garanties dans de telles conditions particulières.

**Exposition verticale :** signifie que la face du graphique fini est verticale à  $\pm 10^\circ$ .

**Exposition non verticale :** signifie que la face du graphique fini est supérieure de plus de  $10^\circ$  à la verticale et est supérieure de plus de  $5^\circ$  à l'horizontale. Les films rétro réfléchissants ne sont pas garantis pour cette exposition.

**Surfaces planes :** désigne une surface plane bidimensionnelle sans objets saillants.

**Effets de vieillissement :** Un léger dégradation des performances du produit dans le temps est considérée comme une usure normale. Une légère atténuation des couleurs, un effet de farinage, un soulèvement des bords ou une légère diminution de brillance ou de réflectivité dû à l'usure normale, au vieillissement naturel et à d'autres conditions environnementales, ou les dommages provoqués par des tornades, des ouragans, le vent, une accumulation excessive de glace, des conditions de gel extraordinaires, des grêlons de grande taille ou toute autre catastrophe naturelle, ne constituent pas un manquement aux engagements prévus par la garantie et n'engagent en aucun cas la responsabilité d'Avery Dennison.

**Défauts d'impression, de séchage et polymérisation des encres :** Les contaminations, les défaillances ou les autres défauts de l'encre, ou les autres défaillances dues à des conditions ou paramètres d'impression inappropriés, incluant mais sans s'y limiter un étalonnage inadéquat des couleurs, un profil de couleur ICC incorrect ou une procédure d'impression incompatible, ne constituent pas un manquement aux engagements prévus par la garantie. Les défaillances du produit provoquées par une sursaturation de l'encre, un séchage thermique excessif ou insuffisant, l'incapacité de l'encre à produire les couleurs souhaitées sur le produit ou toute autre erreur de traitement ou de manipulation ne sont pas couvertes par la garantie.

**Adhérence aux surfaces d'application :** Cette garantie ne couvre pas le produit si la surface d'application n'est pas correctement préparée. Elle ne couvre pas non plus le produit ou les dommages subis par le substrat en raison de la séparation des couches du substrat due à une adhérence entre ces couches plus faible que l'adhérence entre le produit et la couche supérieure du substrat, ni les surfaces présentant ultérieurement des effets de fissuration, de pelage, de dégazage ou des signes d'endommagement sous le produit.

Si une disposition quelconque de cette garantie et des limitations de responsabilité était déclarée illégale, nulle, non valide ou inapplicable par une juridiction ou un organisme gouvernemental compétent, en termes de respect des règles de concurrence, de la législation ou pour tout autre motif, cette disposition sera supprimée et considérée comme divisible de cette garantie et des limitations de responsabilité, sans que cette suppression n'affecte la validité et l'applicabilité des autres dispositions énoncées.

Avery Dennison et le logo sont des marques déposées ou des noms commerciaux d'Avery Dennison Corp. © 2011 Tous droits réservés.